

## ADS Multi-Activités : des emplois à défendre !

### Un plan drastique

### Une approche déshumanisée

### Une double peine pour nos collègues ADS

### Un « alibi »

### Nos revendications

Engagée par la Banque depuis septembre 2003, la restructuration du réseau a pratiquement **divisé par deux notre implantation territoriale de plein exercice.**

Dans cette nouvelle configuration imposée par le Gouverneur Trichet, **les agents ont été convertis, puis traités par son successeur Noyer, comme des Equivalents Agents Temps Plein (EATP)** dans des tableaux statistiques, classés par métier, **en référence au niveau d'activités 2002.** Parallèlement, la Banque a mis en œuvre un Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) et fixé des **objectifs cibles en matière d'effectifs exprimés en EATP au 31/12/2006.** Pour sa part, **Le SNABF Solidaires,** a toujours refusé catégoriquement cette **approche déshumanisée pratiquée par la Banque qui ignore délibérément les hommes et les volumes réels d'activités.**

Or, au terme de la troisième phase du plan de restructuration du réseau, **73 ADS multi-activités,** 52 dans un premier temps puis 21 ensuite, déjà **issus d'une première mobilité professionnelle et/ou géographique** pour la plupart, se retrouvent **confrontés à une seconde obligation de mobilité de même nature en moins de 3 ans !**

Pour justifier sa démarche, la DGRH affiche une volonté de **satisfaire les 31 demandes de préretraites formulées dans le cadre du PSE** par des collègues ADS. Rappelons toutefois que la Banque avait elle-même fixé une condition « sine qua non » de **départ lié au remplacement par un autre ADS, règle uniquement applicable aux agents non statutaires dont nous avons toujours contesté le principe.**

Lors de la présentation de ces mesures, le 11 août dernier, (Cf. notre compte rendu adressé le jour même à nos délégués), **le SNABF Solidaires** est intervenu à nouveau pour **dénoncer la limitation des offres de postes** à moins de la moitié du nombre de collègues concernés. Nous avons également **critiqué l'engagement d'un tel projet en pleine période de congés,** à trois semaines seulement de la rentrée scolaire, **qui contraindrait certains collègues ADS multi-activités, en charge d'enfants scolarisés, à déménager dès octobre 2006.**

Dans un souci d'équité, **le SNABF Solidaires réclame la validation des 31 demandes de préretraites** insatisfaites à ce jour. Nous revendiquons **l'ouverture de ces appels d'offres de postes et l'octroi des mesures d'accompagnement prévues dans le cadre du PSE à tous les ADS volontaires pour une mobilité.** A l'issue de ces mouvements, les postes ainsi libérés pourraient faire l'objet d'un **ultime appel d'offres** également ouvert à tous les ADS **afin d'encourager les reclassements internes.**

De même, nous exigeons que les **cessions éventuelles des bâtiments des unités sans caisse s'accompagnent d'un reclassement interne de tous les collègues concernés privilégiant la proximité géographique.**

Nos revendications s'appuient sur les déclarations du gouverneur Trichet qui s'est engagé publiquement « à ce que **personne ne reste au bord du chemin** », C'est pourquoi **le SNABF Solidaires exige le maintien en poste des ADS Multi-Activités,** y compris en sureffectif, sachant que nos collègues occupent de **réelles fonctions** dans leurs unités d'affectation.